

**Mission Permanente
du Royaume du Maroc**

Genève



**البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف**

OMC

- Présentation de la Communication du Maroc au nom du Groupe Africain**
- Groupe de travail du Commerce, de la dette et des finances.**
- Genève le 28 mars 2003**

Les thèmes abordés et qui relèvent du mandat du Groupe de travail sont extrêmement importants pour l'Afrique. Les derniers rapports de la CNUCED (Rapport 2002 sur le commerce et le développement, Rapport sur les PED, Rapport sur les PMA), et les études sectorielles réalisées ont démontré de manière édifiante l'aggravation des maux dont souffre le Continent africain de plus en plus marginalisé dans le système commercial multilatéral. Les autres conférences (Monterrey et Johannesburg) ont également constaté cet état de fait.

Cette communication essaie d'apporter un éclairage sur la situation de l'Afrique par rapport aux thèmes relevant du Groupe de travail à savoir l'interdépendance entre la question globale du développement et le Commerce, la dette et les finances.

1/ Le contexte :

- a) paragraphe 36 de la Déclaration de Doha qui porte sur la création de ce Groupe de travail. Reconnaissance de cette interdépendance ;
- b) **Cadre régional** : Création du NEPAD – Volonté politique d'apporter une solution régionale et dans une perspective africaine spécifique aux problèmes de l'Afrique ;
- c) **Résolution des Nations Unies 57/240** : Renforcement de la coopération internationale pour la solution au problème de la dette. ;
- d) **Rapport du Secrétaire général en date du 23 juillet 2002** à la 57^{ème} session : « La question de la dette et le développement » (se référer notamment aux conclusions) ;

2/ Questions examinées dans la communication :

- * questions d'interface : A) Commerce et finances
B) Commerce et dette

- Le Commerce et finances : La communication se réfère à la marginalisation de l'Afrique dans le système commercial multilatéral tant au niveau des exportations que des importations d'après le constat des derniers rapports de la CNUCED.

A/Commerce et Finances

a) Examen des causes de cette marginalisation :

1/ La structure des exportations Africaines composées essentiellement de produits primaires (faire référence au Rapport sur les PMA, le piège de la pauvreté) ;

2/ dégradation des termes de l'échange ;

3/ distorsion des taux de change : effet cumulatif et aggravateur des deux causes précédentes ;

4/ faibles flux d'IED vers l'Afrique (1% du flux global dans les PED) ;

b/ formulation de quelques propositions

1/ Créer les conditions pour un véritable accès aux marchés : concept d'accès / et d'entrées ont une portée différente – l'entrée sur les marchés reste tributaire de plusieurs paramètres techniques.

2/ allocation de ressources financières

3/ Dialogue multilatéral sur la problématique des produits primaires (en Afrique cas du café et du Coton)- Citer la prochaine Conférence qui sera organisée par la CNUCED à DAKAR.

4/ examiner l'incidence des taux de change sur la « Compétitivité » :concept qui englobe également plusieurs paramètres.

B/ Le Commerce et la dette :

- Dette extérieure de l'Afrique : 1998 : 325 milliards de dollars
- Ratios de la dette /exportations et dette / PNB sont supérieurs à 200%
- La dette en Afrique reste un obstacle majeur aux politiques nationales de développement
- Présentation des initiatives, notamment l'initiative HIPIC
- Sur les 42 pays bénéficiant de cette initiative, 33 sont africains
- Limite de l'initiative HIPIC ⇒seuls 4 pays africains ont atteint le point d'achèvement (Burkina Faso – Ouganda- Mozambique- Tanzanie)
- La communication fait ressortir l'existence d'un cercle vicieux entre la diminution des recettes d'exportations et l'alourdissement des paiements dûs au titre du service de la dette.

C/ Compétence et Mandat de l'OMC

La communication dresse **une liste de références claires au mandat de l'OMC** dans ce domaine :

- Partie IV du G.A.T.T qui traite du Commerce et du développement
- Article 26 de la partie IV ⇒ prix des exportations et de la dépendance vis à vis des produits primaires
- Décision concernant les pays importateurs Nets de produits agricoles
- Annexe sur les services financier de l'AGCS
- Accord sur l'Agriculture
- Article 18 : du G.A.T.T ⇒ balance des paiements
- Clause d'habilitation
- Dispositions relatives à l'assistance technique

Enfin, la communication présente des **recommandations** :

⇒ Il faut partir d'un principe à savoir que la marginalisation de l'Afrique n'est pas un phénomène irréversible ;

⇒ Contribution du Groupe de travail dans la perspective de la 5^{ème} Conférence ministérielle ;

Les recommandations portent sur :

- a) Examen des accords pertinents de l'OMC en vue de traiter les problèmes de l'instabilité financière et de la dette extérieure ;
- b) Examiner les moyens et méthodes pour appuyer les efforts de diversification déployés par les pays africains pour atténuer la dépendance vis à vis des produits de base . Coopération avec le Fonds commun des produits de base pour une actualisation de la problématique et de sa prise en considération ;
- c) Mise en œuvre des résultats de la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement ⇒ le groupe de travail devrait être l'organe de l'OMC chargé du suivi de cette mise en œuvre ;
- d) Encourager les échanges d'expériences entre les membres sur cette question et permettre une participation du FMI, des banques de développement et de la CNUCED à ce débat.